

Réunion du 6 octobre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

**N° CP/2014/661 - Insertion professionnelle - 4513**  
**Financement 2014 des structures en charge de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- fixe à hauteur de 23 100 € le montant total des subventions 2014 pour l'ensemble des structures figurant aux tableaux annexés ;
- approuve le versement pour 2014 d'une avance financière de 70 % de la subvention accordée soit 5 250 € en faveur de l'association REUSSIR ;
- décide que le solde sera versé au cours du troisième trimestre 2014 sur présentation du bilan d'activité de l'année 2013, sous réserve de la réalisation de l'action prévue à l'article 1 de la convention ;
- révisé la subvention 2014 accordée à la Maison de l'Emploi de Molsheim lors de la commission permanente du 03 février 2014 (n° CP/2014/120) à hauteur du nombre de mois d'activité exercés en 2014, soit 5 600 € ;
- autorise son Président à signer les conventions conclues avec les bénéficiaires sur la base des conventions-type approuvées par délibération n° CP/2011/8 du 3 janvier 2011 et n° CP/2011/66 du 7 février 2011.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141006-lmc189037-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 10/10/14